

« L'ODEUR DE SA CONNAISSANCE... »

« Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance ! Nous sommes, en effet, pour Dieu la bonne odeur de Christ, parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui périssent : aux uns, une odeur de mort, donnant la mort ; aux autres, une odeur de vie, donnant la vie... » II Cor 2:14-16.

Par la création, par la loi, puis par les prophètes, Dieu ne cessa de rendre témoignage de Lui, jusqu'au jour où, dit l'Écriture « Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel il a aussi créé le monde... » Hébr 1:1-2. Aussi, à cause de l'éloignement de l'homme de Lui, Dieu se révéla à l'homme, non pas au sens naturel de sa créature, mais à sa conscience. Car il n'est aucune autre Parole qui puisse éclairer et justifier la conscience, que la Parole vivante de Dieu, exprimée en Son Fils bien-aimé. Jésus apporta, non seulement la connaissance de la Vérité, mais également « l'odeur » spirituelle de cette connaissance, c'est-à-dire, la Présence de la Vie divine qu'elle communique.

Il est de la Sagesse de Dieu de nous avoir donné à discerner ce que nous apporte la Parole, ainsi qu'il est dit : « L'oreille discerne les paroles, comme le palais savoure les aliments... » Job 34:3. Ainsi, de même qu'il y a une Saveur, il y a une odeur de la Parole de Dieu, et cette odeur consiste en l'émanation de la Vie de l'Esprit. « C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien, dit Jésus. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie... » Jean 6:63. Contrairement à toutes les paroles humaines, la Parole de Dieu nous vivifie de la Vie même qu'elle contient, selon qu'il est écrit : « Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes... » Jean 1:3-4. Dans le domaine naturel, la vie provient de la lumière, mais dans le domaine spirituel, la Lumière provient de la Vie, et de cette Lumière divine découle la compréhension spirituelle. Ainsi, le croyant comprend les choses de l'Esprit à cause de la Lumière qui lui a été donnée, laquelle lui rend intérieurement témoignage, qu'il est spirituellement vivant. À l'inverse, celui qui n'a pas encore été saisi par la Vie de la Parole ne répand pas « l'odeur de la connaissance », attestant par là qu'il est spirituellement mort.

Alors qu'il ne saurait y avoir une odeur sans la connaissance, une connaissance sans odeur est malheureusement une réalité. Dieu, écrit l'apôtre Paul « nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit ; car la lettre tue, mais l'Esprit vivifie... » II Cor 3:6. La Parole apportée sans l'Esprit de vie est lettre morte. En effet, la connaissance sans l'odeur de la vie n'a pas la puissance d'opérer dans les cœurs la transformation à la ressemblance de Jésus. Alors le malin a présenté deux voies à l'homme : l'une mystique, qui satisfait les sensations de l'âme, plutôt qu'elle ne répond aux saines aspirations d'un cœur purifié par le Sang de l'Agneau ; et l'autre voie : le légalisme que le légaliste lui-même ne peut discerner, car en se reposant sur des vérités, certes bibliques, mais érigées en doctrines et en préceptes, il se croit juste et approuvé de Dieu. Or, si le mystique s'égare, le légaliste est spirituellement mort. Car pour lui, la Parole de Dieu ne consiste qu'en exigences et défenses, et la vie chrétienne n'est faite que d'obligations et d'interdictions. L'on ne peut être spirituel sans être biblique, mais il est possible d'être biblique sans être spirituel, et le légaliste est incapable de le discerner en lui-même à cause de son « moi » religieux. À une telle personne « n'ayant que l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force... » II Tim 3:5, seul un miracle peut ouvrir les yeux, et ce miracle, c'est le brisement dans sa vie qui lui donnera intérieurement accès à l'Esprit de la Grâce, et c'est alors qu'il émanera l'odeur de la vie, qu'il ne possédait pas sans le savoir. Le Juif, écrit Paul « a dans la loi la règle de la science et de la vérité... » Rom 2:20, et, s'adressant aux rachetés, l'apôtre écrit : « Grâces soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits... » Rom 6:17. Il s'agit ici, non pas d'une obéissance servile, mais « de cœur », c'est-à-dire, l'obéissance d'un cœur régénéré par la Parole dont il a reçu la Vie, et donc la Lumière et la Force suffisantes pour chaque jour.

L'Écriture nous fait connaître, dès l'origine, ce qui concerne la place et le rôle de « l'odeur » dans le Plan de Dieu et dans nos vies. « Noé bâtit un autel à l'Éternel ; il prit de toutes les bêtes pures et de tous les oiseaux purs, et il offrit des holocaustes sur l'autel. L'Éternel sentit une odeur agréable, et l'Éternel dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre, à cause de l'homme, parce que les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse ; et je ne frapperai plus tout ce qui est vivant, comme je l'ai fait... » Gen 8:20-21. Ce fut donc après avoir « senti l'odeur » des sacrifices, que l'Éternel exprima la promesse de ne plus « frapper » tout ce qui vit. Plus tard, dans la loi, Dieu spécifia que, « chaque matin » et « entre les deux soirs », le prêtre Aaron (ainsi que ses successeurs) devait « faire brûler du parfum odoriférant, à perpétuité devant l'Éternel parmi vos descendants... » Exo 30:7-8. Enfin, l'Écriture nous présente notre Seigneur Jésus-Christ « qui nous a aimés, et qui s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une offrande et un sacrifice de bonne odeur... » Eph 5:2. D'où il s'ensuit que nous sommes nous-mêmes devenus « une offrande agréable, étant sanctifiée par l'Esprit-Saint... » Rom 15:16. Nous pouvons donc mieux comprendre la Grâce qui nous a été faite d'être une « bonne odeur de Christ », enfants d'une promesse depuis si longtemps annoncée et accomplie en Celui, Jésus, dont « le Nom est un parfum qui se répand... » Cantiques des cantiques 1:3, ainsi que le chanta déjà la Sulamithe.

Ceci conduit le racheté à comprendre sa vocation, qui est de répandre cette connaissance dont l'odeur de vie correspond à la vie de l'Esprit qui habite en lui. La parole de notre témoignage et de notre prédication est donc « cette odeur de vie, donnant la vie », et « cette odeur de mort, donnant la mort » à ceux qui demeurent incrédules. Nous n'avons cependant pas deux odeurs, l'une donnant la vie, et l'autre donnant la mort, loin de là ! Nous sommes une seule et même « bonne odeur de Christ » dans un cas comme dans l'autre, car cette distinction ne se manifeste qu'en ceux qui entendent la Parole. C'est, en effet, selon que les âmes acceptent ou non la Parole de Dieu, que son odeur est perçue comme étant la vie par les uns et la mort par les autres. Ce parfum divin est la Présence de l'Onction de l'Esprit agissant dans les cœurs par la Parole prêchée.

Il est douloureux de constater que des âmes aiment Jésus, mais jusqu'à un certain point. Elles dosent leur vie chrétienne, elles se sont fixé un seuil à ne pas dépasser, leur fidélité s'arrête là où leur « moi » commence à souffrir, ou n'est plus satisfait. La Parole de vie est ressentie par ces âmes comme étant une odeur de mort, parce qu'elles refusent précisément de perdre leur propre vie. L'apôtre Paul écrit : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait... » Rom 12:1-2. Ce renouvellement de l'intelligence, par lequel nous sommes transformés, s'opère à partir du sacrifice vivant de nos corps, c'est-à-dire, par la soumission de tout notre être entre les Mains de Dieu. Notre intelligence des Profondeurs divines est à la mesure de notre acceptation de la Volonté divine. Et Dieu prend plaisir à l'odeur du sacrifice, non pas celle de notre mort, mais à l'odeur du vivant que nous sommes devenus en Lui, et nous rendant alors capables de percevoir spirituellement la Nature divine des choses.

L'émanation de ce parfum spirituel, en ce qui concerne la communion fraternelle, consiste en ce que chacun de nous est vivifiant pour son frère et sa sœur en la foi, parce que vivifié en Christ, après avoir été crucifié et rendu à la vie avec Lui. Dans cette disposition intérieure, toute parole communiquée est alors une offrande « accompagnée de grâce, et assaisonnée de sel... » Col 4:6. C'est ici l'affinité spirituelle qu'éprouvent, entre eux, ceux qui sont « nés de nouveau » opérés par « l'Esprit de vérité », reçu dans les cœurs, et faisant retentir « l'écho » intérieur d'un « amen » réciproque.